



ACTU LOCALE | AIX-LES-BAINS—AIX-LES-BAINS

Après 293 ans d'existence, l'affouage obtient reconnaissance

Depuis bientôt trois siècles, les habitants des quartiers voisins de la forêt de Corsuet peuvent y couper du bois mort, l'hiver, et s'en servir pour leur chauffage. Jusqu'alors volontairement peu mise en avant, cette pratique a été inscrite en juin 2025 à l'inventaire national du patrimoine culturel.

On les reconnaît à leurs bonnets, leurs polaires, leurs grosses chaussures à crampons, leurs mains âpres et dures. Chemin du Réservoir, chemin du Solitaire, autour du "circuit", ils tronçonnent, découpent, rangent puis descendent une centaine de mètres cubes de bois chaque année, entre novembre et fin janvier. L'hiver, à Corsuet, les hommes « montent à la coupe ».

Ils s'appellent les affouagistes et ce n'est pas peu dire que leur pratique est ancestrale. On en trouve la trace, à Aix-les-Bains, dans un acte de 1732. Le châtelain d'alors reconnaissait aux habitants des hameaux (devenus quartiers) de Puer, Lafin, Mémard et Saint-Simond le droit de "jouir des broussailles situées en Corsuet".

Cela a un peu changé, mais cela existe encore et surtout, cela a été inscrit en juin 2025 dans l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel par le ministère de la Culture. Traduction : cet usage localisé et discret, car issu d'une surveillance juridique s'apparentant au flou artistique, peut désormais s'afficher avec fierté. C'est en tout cas ce qu'a affirmé à Aix-les-Bains le maire, Re-

naud Beretti, aux 14 particuliers inscrits cette année à la coupe : « L'affouage est maintenant un marqueur identitaire reconnu, il fait le lien entre la nature, la forêt et la commune. »

« Il ne faut pas voir l'affouage uniquement comme une coupe de bois »

Dans les faits, cette reconnaissance ne bouleversera pas l'activité des membres du syndicat présidé par Frédéric Dumont. En vertu d'un accord signé en 1906 entre les affouagistes et la Ville, et amendé par la suite, ceux-ci peuvent depuis longtemps couper et conserver des arbres désignés au préalable par l'Office national des forêts (ONF).

Un marché "gagnant-gagnant": eux se partagent du bois de chauffage qui ne leur coûte que du temps et de la sueur. La mairie et l'ONF s'évitent les services d'une entreprise pour nettoyer les parties mortes ou malades de Corsuet, et ainsi aider la forêt à se régénérer régulièrement.

« Ils nous servent d'outil, a précisé le garde forestier Vincent Mitaud, un outil bien plus précis, méticuleux et

obéissant qu'une société privée. Notre travail à l'ONF est de suivre cela de près pour ne pas couper plus que ce qui pousse et conserver la forêt pour les générations futures. » L'office estime que Corsuet peut supporter 200m³ de prélevement par an. Les affouagistes en enlèvent 100.

« Il ne faut pas voir l'affouage uniquement comme une coupe de bois », a ajouté Jean-François Joye, professeur de droit public à l'Université Savoie Mont Blanc. « C'est une gestion du rapport à la nature sur du temps, long, c'est de la transmission, c'est le genre de système patrimonial dont on assiste à la résurgence. »

Reste qu'ils sont moins nombreux qu'avant, au pied des chênes et des frênes. « À la grande époque, à la coupe, on était bien 140 », se souvient Jean-Jacques Leder. Leur nombre suit une courbe opposée à celle des coureurs et de vététistes qui arpencent les sentiers. « Des fois on leur demande de venir nous aider, ça leur ajouterait un peu de muscle. » ■



Chemin du Réservoir, ce samedi 29 novembre : la mairie a salué le travail des affouagistes de Cor-suet. Le DL/P.-E.B.

par P.-E.b.

